

Parlements & Politiques Internationales

Printemps • 2020

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Enjeux **et** défis





Créateurs de sens et de valeur partagée pour les entreprises et les territoires

ISD Conseil développe et met en œuvre des solutions d'innovation sociale pour :

- Réussir la transition énergétique
- Redynamiser les cœurs de ville
- Aménager la ville durable
- Renforcer le marketing territorial
- Développer l'économie circulaire
- ...



ISD
Conseil

www.isd-conseil.com

Transformer un défi mondial urgent en une chance unique à saisir

Un pacte vert pour l'Europe à l'Union européenne (UE) et à ses citoyens*

Par

Jean-Claude Fontanive

Elle réitère l'engagement contracté par la Commission de relever les défis climatiques et ceux liés à l'environnement, qui constitue une mission majeure de notre génération. Année après année, l'atmosphère se réchauffe et le climat change. Sur les huit millions d'espèces que compte notre planète, un million risque de disparaître. Les forêts et les océans sont en train d'être pollués et détruits.

Le pacte vert pour l'Europe est une réponse à ces défis. Cette nouvelle stratégie de croissance vise à transformer l'UE en une société juste et prospère, dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, caractérisée par l'absence d'émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 et dans laquelle la croissance économique sera dissociée de l'utilisation des ressources.

Cette stratégie vise aussi à protéger, préserver et consolider le patrimoine naturel de l'UE, ainsi qu'à protéger la santé et le bien-être des citoyens des risques et incidences liés à l'environnement. Dans le même temps, cette transition doit être juste et inclusive. La stratégie doit placer les citoyens au cœur des préoccupations et prendre en considération les régions, les industries et les travailleurs qui seront exposés à d'énormes difficultés. Face aux changements colossaux qui nous attendent, la participation active des citoyens et la confiance qu'ils mettront dans la transition seront déterminantes dans la réussite des politiques et leur acceptation. Un nouveau pacte est nécessaire pour faire en sorte que les citoyens, dans toute leur diversité, les autorités nationales, régionales et locales, la société civile et les entreprises travaillent main dans la main avec les institutions et les instances consultatives de l'UE.

Et la Grande Méditerranée dans ces enjeux mondiaux ?

Un plaidoyer pour une même performance énergétique sur les pays riverains du bassin méditerranéen

Depuis dix ans, dans ses études sur la performance énergétique, le Forum économique mondial (FEM) donne une vision très claire à ce sujet sur la situation des pays méditerranéens. Un même équilibre doit être trouvé entre le Nord et le Sud de ce bassin.

Dans les trente premiers pays modèles, en termes de politiques d'efficacité énergétique, on ne trouve que sept méditerranéens, un même nombre que celui d'Amérique latine, mais tous du Nord du bassin. Il fallait compter sur les performances ces dernières années de pays comme la Slovaquie, la Croatie et l'Albanie pour que la Méditerranée soit si bien représentée.

Concernant la rive Sud et derrière le satisfecit des Israéliens, Marocains, Tunisiens, Algériens et Égyptiens de se voir mieux classés que les autres pays de la région MENA en politique de performance énergétique, une autre réalité, et pas des moindres, se cache dans le dernier rapport du Forum économique mondial de 2017. Le fossé est large entre les bons élèves du domaine, tels la France à la



sixième place mondiale, l'Espagne à la septième et le Portugal à la onzième, et les pays du Sud méditerranéen qui sont loin derrière, après la cinquantième position. Le 19 décembre 2019, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a publiée dans le journal francophone algérien *El Watan* une contribution pour expliquer la nouvelle politique énergétique du Vieux Continent à la population du plus grand pays d'Afrique: « Le « Green Deal » est une stratégie de croissance durable et inclusive de l'Europe qui représente également une opportunité pour l'Algérie dans la mise en œuvre de son Plan national climat et de sa Feuille de route pour l'économie circulaire. Les intérêts de l'Algérie, partenaire énergétique de l'UE de longue date, sont à la fois convergents et complémentaires avec ceux de l'Europe... ».

L'intention est louable de la part de la présidente de la Commission, mais elle n'aborde nullement les problématiques des pays du Sud de la Méditerranée à développer une pédagogie autour de la production et consommation énergétique. Car le constat est simple, et malgré les efforts de ces dernières années en faveur d'une politique énergétique commune autour du bassin méditerranéen, il est évident que les outils pédagogiques autour de la performance énergétique tardent à traverser la mer. Se pérennise une relation énergétique principalement basée sur l'extraction au Sud des hydrocarbures et leur production et consommation au Nord. Et il semble que pour le futur, ce sont les mêmes idées qui ont été défendues avec les projets Desertec et Medgrid en ce qui concerne les énergies renouvelables.

Selon les rapports et prévisions du Forum économique mondial, entre 2009 et 2017, la Tunisie recule de 18 points (65) et l'Algérie de 28 (81). On parle d'une explosion de la consommation énergétique des ménages dans ces pays, c'est-à-dire de l'électricité dite spécifique, celle qui concerne principalement les produits électroniques grand public. Sauf le Maroc, qui trouve grâce aux yeux des experts

du Forum économique mondial, puisqu'il a gagné 14 places à cause d'une politique en énergie renouvelable judicieuse.

À ce titre, le réseau Medener, créé en 1997, pour promouvoir la performance énergétique autour de la Méditerranée, mérite plus que tout autre institution, concernant l'énergie au Nord et au Sud du bassin, une mise en valeur et plus de moyens d'intervention. Déjà, il développe depuis 2012 une base de données d'indicateurs d'efficacité énergétique. En juin 2019, Medener s'est appuyé sur le réseau Euromed, dédié aux villes durables des pays du pourtour du bassin, « afin de construire une vision commune des défis et des solutions pour la mise en œuvre d'une transition énergétique inclusive et durable adaptée à la région méditerranéenne ».

Car l'écart entre un Nord, dont les populations cherchent coûte que coûte à réduire la facture énergétique, et celles du Sud, qui ne jurent que par le confort énergétique, se creuse. D'autant que sur la rive sud, les populations devraient augmenter de 45 % d'ici 2030 et déjà la construction de bâtiments résidentiels comme tertiaires frôle constamment des chiffres records.

Pour une harmonisation de la politique de performance énergétique au Nord comme au Sud de la Méditerranée, il faudra favoriser les industries de l'équipement électrique et demander aux pétroliers, gaziers et producteurs de réduire leur emprise sur la politique énergétique. Il faudra aussi s'inspirer des *best practices* dans d'autres régions, continents.

Ainsi, Il est nécessaire de s'interroger pourquoi la Colombie est le huitième pays de la performance énergétique mondiale et le tout petit Costa Rica quatorzième. Et pour ce dernier, étudier sa stratégie, car aujourd'hui, les énergies renouvelables fournissent environ 98,1% de la consommation énergétique de son territoire. À ce sujet les pays du bassin méditerranéen ensemble doivent méditer cette estimation de l'Agence internationale de l'énergie : « ...La production d'énergie solaire



au Moyen-Orient et en Afrique du Nord représente potentiellement 100 fois la demande d'électricité de ces deux régions avec l'Europe réunies... »

De même, la future stratégie globale avec l'Afrique et le sommet de 2020 entre l'Union africaine et l'Union européenne devraient placer le climat et les questions environnementales au cœur des relations entre les deux continents. En particulier, l'alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables visera à libérer le potentiel de l'Afrique pour lui permettre de progresser rapidement vers une économie verte et circulaire, caractérisée notamment par des systèmes énergétiques et alimentaires durables et des villes intelligentes. L'UE renforcera son engagement vis-à-vis de l'Afrique en faveur d'un déploiement et d'échanges accrus d'énergie durable et propre. L'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, permettant des méthodes de cuisson propres, par exemple, sont essentielles pour combler les lacunes en matière d'accès à l'énergie en Afrique tout en atteignant les objectifs de réduction de CO₂ fixés. L'UE lancera une initiative baptisée « Naturafrica », destinée à lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité grâce à la création d'un réseau de zones protégées, avec pour objectifs la protection de la vie sauvage et l'offre de débouchés dans les secteurs verts pour les populations locales.

De manière plus générale, l'UE devra utiliser ses instruments diplomatiques et financiers pour faire en sorte que les alliances vertes soient intégrées dans ses relations avec les pays riverains de la Méditerranée en particulier et de l'Afrique en général.

Enfin, il conviendrait aussi que l'UE renforce ses initiatives actuelles et noue un dialogue avec les pays tiers au sujet de questions transversales en matière de climat et d'environnement. ■

Jean-Claude Fontanive

Jean-Claude Fontanive est expert en affaires publiques-privées, dans le développement des relations économiques internationales et spécialiste reconnu de savoir-faire en géostratégie dans les pays de la « Grande Méditerranée », en « business diplomacy » et en « stratégie d'influence ».

Il est Directeur délégué de la Chaire « Environnement, changement climatique et transition énergétique » et coordinateur exécutif du programme de recherche-action participative de la Chaire « Entreprise inclusive » d'IPAG Business School.

Directeur associé d'ISD Conseil.

Vice-Président de l'Association des laboratoires territoires entreprises résilients et solidaires (ALTERS).

Jean-Claude Fontanive a publié de nombreux articles et analyses dans la *Revue politique et parlementaire*, la revue *Géopolitique Africaine, Afrique-Asie*. Il développe le concept de la « Grande Méditerranée », territoire des nouvelles grandes mutations et transformations du XXI^e siècle.

Personnalité experte associée au Comité national des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF).

Diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs (SUPINFO, 1982) et titulaire du MBA de l'IAE Paris-Sorbonne (1983).

*Dossier « Un pacte vert pour l'Europe » de la Commission européenne



Transition énergétique, innovation sociale et réinvention des territoires

Par

Stéphane Demarquette et Igor Salomon

Directeurs associés du Cabinet de conseil ISD-Conseil

www.isd-conseil.com

Par ce qu'ils sont la réalité où s'ancrent le vécu de leurs habitants et l'activité des entreprises, les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, sont les antidotes d'une complexité croissante et d'une mondialisation ultra-libérale qui échappent à la compréhension et à l'emprise des citoyens.

Face aux changements climatiques qui remettent en cause la viabilité de notre environnement à moyen et long terme et en réponse aux bouleversements de l'ensemble des systèmes économiques, politiques, culturels et sociétaux, ils sont les seuls niveaux auxquels les profondes mutations indispensables – qu'implique la transition énergétique – peuvent et doivent être mises en œuvre.

Une transition qui ne repose pas uniquement sur les seules innovations technologiques, mais qui nécessite un véritable changement de mode de vie, dans ses dimensions matérielles et technologiques (forme d'habitat, objets...), mais également économiques, sociales et idéelles (valeurs, représentations...), soutenant l'organisation de la vie sociale (logement, éducation, mobilité, alimentation...).

Pour effectuer cette transition il est nécessaire de développer de nouveaux modes et organisations de vie qui ne peuvent être acceptables, désirables et *in fine* effectifs, que s'ils reposent sur un nouveau cadre de solidarité et de création de valeur partagée au niveau local. Ce qui implique de passer d'une approche techno-centrée à une approche socio-centrée, et nécessite de penser la notion de transition non pas comme une mécanique programmable, mais comme un processus organique, un phénomène dynamique et humain.

Un tel processus correspond typiquement à celui de l'innovation, appliquée aux champs du social, de l'économique et du culturel.

Il peut être défini comme l'émergence de nouvelles modalités de coordination et de relations entre les acteurs sociaux afin de répondre à des besoins et attentes sociales que ni le marché ni l'État ne sont capables de satisfaire. Il passe par la mise en œuvre de modes de régulation le plus souvent non marchands.

Cependant, dans l'optique qui est présentée ici, l'innovation sociale n'est pas cantonnée au champ des seuls besoins sociaux. Elle se veut un processus d'innovation collective intéressant l'économique, le social et le culturel, visant l'émergence d'un nouveau modèle de territoire et permettant d'engager fortement la transition énergétique en incluant tous les acteurs dans un nouveau modèle local, plus court et principalement circulaire, susceptible de créer du sens et de la valeur partagée, remplaçant l'humain au centre, à l'échelle individuelle et collective.

La transition énergétique repose dès lors sur la mise en œuvre de nouvelles pratiques sociales correspondant aux attentes des habitants des territoires en matière de qualité de vie et sous-tendues par un système économique et technique adapté et créateur de richesses territorialisées. D'objectif, elle devient l'instrument du développement local et l'un des supports de la qualité de vie dans les territoires.

La transition énergétique ouvre la porte à un nouveau modèle de production de qualité de vie à l'échelle locale

Le territoire, l'échelle première de la transition énergétique

Les transitions en cours et principalement la recherche d'un nouveau mix énergétique appellent un renversement des stratégies de globalisation et de centralisation telles qu'elles ont été pratiquées

jusqu'ici dans une logique essentiellement technocratique.

Il est indispensable de partir de la réalité sociale et humaine dans sa diversité de situations et d'attentes pour rechercher de nouveaux équilibres entre production, consommation, usages de l'énergie et niveau de vie.

La crise des « gilets jaunes » a montré que des mesures ciblées accompagnant la politique de transition énergétique ne pouvaient trouver leur justification ni leur acceptabilité pour toute une partie de la population si elles ignoraient la réalité du vécu, dégradant sans contreparties positives la qualité de vie au quotidien.

En réponse à ces enjeux, et par ce qu'il est le support des modes de vie, le territoire constitue l'échelle privilégiée pour engager les transformations indispensables liés aux transitions en approches innovantes susceptibles de mobiliser les acteurs politiques, économiques, sociaux, culturels.

Le territoire est un système complexe par sa nature multidimensionnelle. Il a justement le mérite de ne pas correspondre à une vision figée. Il est un écosystème humain et social en devenir et une potentialité collective.

L'inclusion de tous les acteurs du territoire est dès

lors indispensable, afin que les réponses aux enjeux de transition couvrent bien tous les besoins et toutes les aspirations, évitant ainsi des effets d'asymétrie et potentialisant leurs bénéfices.

L'approche par la qualité de vie focalise l'action sur l'humain

La source d'énergie n'est pas le principal moteur de la transition énergétique.

Celle-ci nécessite de profonds changements de nos modes de vie dont il faut analyser l'impact perçu par les citoyens sur leur qualité de vie. Cet impact conditionne profondément son acceptabilité et sa désirabilité et par conséquent l'adoption massive du nouveau modèle énergétique et sociétal qu'elle nécessite. Les changements proposés devant représenter au minimum le moyen de maintenir un niveau de qualité de vie souhaitable et l'opportunité d'en identifier de nouvelles sources.

L'approche par la qualité de vie crée une focale commune de rang supérieur susceptible d'englober les différents niveaux de complexité de transition par l'alignement sur l'humain et son vécu. Elle la rend opérable et souhaitable et produit une forte cohérence dans l'évolution du modèle de développement territorial.



La qualité de vie repose sur une offre de biens et services produite par le territoire et répondant à ses éléments constitutifs (sécurité, santé, éducation, mobilité, emploi, lien social, accès aux services et biens communs...).

Il s'agit de l'apprécier par la compréhension de chacun des éléments constitutifs, des liens et interactions qui les unissent, mais aussi au travers des capacités individuelles de choix et de développement.

Ainsi, l'élément ou le critère de « mobilité » devra être observé :

- en termes d'accès à la mobilité, de niveau et de qualité concernant celle-ci ;
- dans sa relation à d'autres éléments ou critères déterminants de la qualité de vie : santé, distance au travail, niveau de vie... ;
- dans l'existence ou l'inexistence des choix de mobilité qui restreignent ou au contraire élargissent les capacités individuelles et collectives ;
- dans sa relation aux besoins de développement ouvrant (ou pas) la perspective d'une vie meilleure.

Analyser et construire les facteurs de qualité de vie propre à un territoire, dans une logique inclusive, permet de construire avec ses habitants un chemin vers un futur souhaitable intégrant un changement de mode énergétique.

Au travers de cette approche, le territoire est abordé de manière holistique, systémique et inclusive.

Cette vision, humaniste par essence, crée les terrains d'exploration et d'expression les plus larges à partir de la qualité de vie, vécue et projetée, avec comme conséquence majeure l'élargissement des voies de réponse aux enjeux de transition, leur pertinence sur les plans individuels et collectifs, leur capacité de satisfaire les objectifs d'inclusion de toutes les populations et, in fine, leur performance.

Elle n'est nullement exclusive ou réductrice des choix technologiques, mais oriente ceux-ci dans les directions créant la meilleure combinaison de leviers de performance techniques, économiques et sociétaux.

L'innovation sociale comme catalyseur de la transition énergétique

Il s'agit d'engager avec les parties prenantes du territoire un processus de co-construction mettant en relation scénarios de transition et qualité de vie. Intégrer dans ces scénarios la dimension des comportements individuels et collectifs plutôt que de la subir. Favoriser le développement des écosystèmes circulaires contribuant à la transition, à la résilience et au développement des territoires.

La démarche d'innovation sociale procède à la fois d'une posture et d'un processus. Elle permet d'engager la vision et la réalisation d'un futur souhaitable, tout en centrant celles-ci sur des

objectifs concrets d'efficacité et de performance à l'échelle du territoire.

Un tel processus apporte cette capacité en opérant sur plusieurs terrains parallèles et interdépendants : l'élaboration de scénarios d'alignement des objectifs de transition et de la qualité de vie, la création de sens par l'inclusion des parties prenante et l'élaboration d'une destinée commune, l'invention d'une pratique de développement du territoire permettant l'émergence de nouveaux modèles circulaires.

En ce sens, il dépasse le périmètre classique de l'innovation sociale pour en faire un véritable outil de transformation sociétale.

Engager un processus de co-construction

Il faut engager avec les parties prenantes du territoire un processus de co-construction mettant en relation scénarios de transition et qualité de vie. Il ne convient pas de confondre le processus de co-construction inhérent à la démarche d'innovation sociale, avec les dispositifs de « concertation » dont la nature est de recueillir des avis et de confronter des positions dans l'espoir de voir émerger un consensus qui repose trop souvent sur le seul rapport de force.

Au contraire, le processus décrit ici n'est pas un outil de gouvernance ni de démocratie participative « classique » au sens où il ne s'agit pas de choisir, mais de créer en commun. C'est donc bel et bien un outil d'innovation. Il relève d'un cheminement qui se doit d'être ouvert et maîtrisé, afin de permettre à la fois d'élaborer des propositions innovantes et de fédérer les parties prenantes autour de territoires d'alignement, porteurs de niveaux d'acceptabilité et de désirabilité explicites.

À l'instar de tout processus d'innovation, celui-ci relie les besoins et objectifs, en l'occurrence de qualité de vie et leur satisfaction par le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets et modèles.

Ce processus d'innovation collaborative repose avant tout sur l'intelligence et l'invention collective. Il a principalement pour objet l'élaboration de scénarios de transitions mettant en relation l'impact de celles-ci et la qualité de vie, ou l'accompagnement de la mise en œuvre de solutions techniques répondant à cette articulation. Il donne également l'opportunité de projeter sur les territoires l'empreinte économique et sociale souhaitable des projets inhérents à la transition énergétique. Une telle projection permettant aux acteurs de concevoir, piloter, développer et évaluer des portefeuilles de projets alliant techniques et sociétal.

Intégrer la dimension des comportements individuels

Il est important d'intégrer dans ces scénarios la dimension des comportements individuels et



collectifs plutôt que de la subir.

Inhérente à la complexité des phénomènes sociaux, la question des comportements individuels et collectifs est primordiale pour entreprendre concrètement la transition énergétique dans l'optique d'une réduction de l'empreinte écologique globale d'un territoire.

Les comportements sont très largement les conséquences de la représentation du vécu, de la perception des enjeux à l'échelle individuelle et du sentiment de proximité (l'ours polaire est-il dans mon jardin ?) et de la force d'inertie des conventions. En permettre l'émergence de nouveaux nécessite de jouer sur ces différents leviers et repose sur la construction de leur acceptabilité sociale.

Élaborer des scénarios d'empreinte de qualité de vie permet de relier les niveaux individuels et collectifs de la transition énergétique. Intégrer les citoyens dans leur élaboration leur ouvre la possibilité de se projeter dans l'action collective, une telle projection donnant du sens à l'adoption de nouveaux comportements dont ils peuvent prévoir et évaluer l'impact sur leur qualité de vie. Un tel processus rendant ainsi le changement désirable.

Un tel exercice repose en grande partie sur l'élaboration et la mise en œuvre d'indicateur de qualité de vie et de bien-être territorialisés, support d'un exercice de projection et d'arbitrages à l'échelle du territoire.

Favoriser le développement des écosystèmes circulaires contribuant à la transition, à la résilience et au développement des territoires.

La transition énergétique rend par ailleurs incontournable la création de nouveaux écosystèmes circulaires à l'échelle du territoire, couvrant les champs techniques, économiques, sociaux et culturels. Ils portent dans leur gènes un puissant facteur d'alignement avec les enjeux structurants des transitions, énergétiques, et écologiques et sociétale. Leur développement favorise la production de valeur partagée et repose sur la mise en évidence et l'utilisation de nouvelles ressources territoriales dont l'émergence fait partie intégrante des scénarios d'innovation.

Il s'agit de repenser le modèle territorial à l'aune de cette création de valeur.

Ces spirales vertueuses reposent sur le principe d'intégration des externalités négatives comme ressources dans une même chaîne de valeur incluant acteurs économiques, sociaux, politiques et citoyens. C'est cette chaîne de valeur qui doit pouvoir émerger du processus d'innovation sociale.

Ce processus d'innovation sociale, qui intègre une vision réconciliatrice des finalités des transitions avec les enjeux de développement humain et sociétal, constitue une opportunité unique pour adapter

la gouvernance des territoires aux réalités et aux aspirations du XXI^e siècle.

Réconcilier le temps du politique et celui des transitions n'est pas une question de temporalité, mais principalement de vision, de posture et de méthode.

Restaurer une cohérence et un alignement créateurs de sens entre le pourquoi, le quoi et le comment de l'action politique, en coproduisant une réponse aux enjeux du monde à l'échelle locale, c'est passer d'une logique de globalisation privative de libertés d'agir à une logique de proximité à portée universelle, créatrice de valeurs partagées et de capacités de développement.

Par son approche holistique, systématique et inclusive, l'innovation sociale ouvre des capacités concrètes d'évolution adaptative, qui constituent le véritable enjeu des transitions au niveau humain. La production de nouveaux modes de vie, incluant les dimensions sociales, économiques et politiques est seule susceptible d'imprimer le mouvement global et sociétal, passant par des points de bascule et des effets d'entraînement positifs, qui rendra les transitions recherchées effectives dans la somme de leurs impacts énergétiques et écologiques. ■



Sommaire

003 **Éditorial**
Jean-Claude Fontanive
Transformer un défi mondial
urgent en une chance unique à
saisir
Un pacte vert pour l'Europe à l'Union
européenne (UE) et à ses citoyens

Transition énergétique Enjeux et défis

012 Jean-Marc Jancovici
L'énergie, de quoi s'agit-il
exactement ?

020 L'énergie dans le monde moderne

031 Alexandre Rojey
La transition énergétique
Enjeux et perspectives

036 Entretien avec
Jean-Luc Fugit
Lutter contre la pollution de l'air,
le « tueur invisible »

042 Stéphane Demarquette
Igor Salomon
Transition énergétique, innovation
sociale et réinvention des
territoires

048 Myriam Maestroni
Faciliter et accélérer la transition
énergétique

054 Retour sur la « Mise en lumière
pour le climat »
Regards croisés de COP en COP : du
nouveau après la COP 25 ?

062 REN21
Les villes en première ligne dans
la lutte contre le changement
climatique et pour les énergies
renouvelables

066 Erwan Lemarchand
Transition énergétique : l'heure
de la sobriété, des choix
énergétiques et de la production
locale est arrivée pour les
territoires
L'exemple de la métropole européenne
de Lille

071 Louis Ollagnon
Philippe Estival
Claire Ollagnon
Jean Sallantin
Du débat public aux actions dans
les territoires

074 David Laurent
Le secteur privé, contributeur à la
neutralité carbone collective

079 Frédéric Teulon
Transition énergétique et la
recherche en économie et finance

083 Julien Chevallier
Duc Khuong Nguyen
Fuites de carbone et compétitivité
du ciment et de l'acier dans les
industries européennes

Dossier PEPS Progrès environnemental et progrès social

097 Hélène Peskine
Faire rimer progrès
environnemental et progrès social
pour que chacun s'engage dans
la transformation écologique de
notre société

099 Entretien avec
Hélène Peskine
Mouvement social, défi
climatique, crise d'identité,
comment reconstruire un contrat
de confiance national ?

- 103** PEPS
3 propositions pour placer les citoyens et les territoires au cœur de la stratégie énergétique de la France
- 106** Karim Selouane
L'adaptation des activités stratégiques et des territoires au changement climatique
De la Commission mondiale sur l'adaptation au Plan national d'adaptation au changement climatique
- 108** Karim Selouane
Vers des villes résilientes
- 109** PEPS
Faire du Grand Paris la première métropole monde post-carbone
- 113** Patricia Andriot
L'agriculture, au cœur des enjeux des transitions et de cohésion territoriale
- 116** Corentin Biardeau-Noyers
Accompagner le monde agricole dans la transition vers des productions écologiques et rentables
- 118** Julien Vick
Verdir la route, à l'heure de la transition écologique
- 121** Nicolas Chung
La finance, fossoyeur ou sauveur du climat ?
- 122** PEPS
12 propositions pour un système financier orienté massivement vers la transition écologique
- 130** PEPS
Quelle fiscalité environnementale pour réussir la transition énergétique ?
- 135** Samuel Beaumier
Action climatique internationale
- 136** PEPS
8 propositions pour replacer la France au cœur de la géopolitique du climat
- 142** Samuel Beaumier
Préserver l'océan des pollutions terrestres et marines
- 144** PEPS
12 propositions pour un océan écologique et solidaire
- 151** Antoine-Tristan Mocilnikar
La transition énergétique à l'heure des bras de fer continentaux
L'Europe à la croisée des chemins
- * * *
- 160** Claudine Aoun Roukoz
Crise au Liban
L'impact sur les femmes
- 164** Entretien avec Kévin Guenegan
Former effectivement les générations futures aux métiers de la culture, du marché de l'art et du luxe
- 167** Pierre Chastanier
Qu'est-il possible d'espérer ?

Direction et administration. Directeur général : Jean-Claude Fontanive | Rédacteur en chef : Michael Lebedev

Comité de rédaction. Elie Basbous | Frédéric Beth | Jean-Lou Blachier | Jacques Bousugge | Maria Giuseppina Bruna | Pierre Chastanier | Jameleddine Chichti | Sébastien Conrado | Céline Marchal Dassonneville | Pierre Delval | Stéphane Demarquette | Elie El Moubayed | Florence Gabay | Alexia Germont | Alain Juillet | Yvon Kamach | Michael Lebedev | Catherine Le Louarn | Henri Malosse | Hans-Jorg Von Mettenheim | Alexandra Nicolas | Duc Khuong Nguyen | Didier Raciné | Igor Salomon | Christian Vallar | Patrick Vidal | Sylvianne Villaudière | Rheda Zemouli

Rédaction et Administration. 118, rue de Longchamp, 75116 Paris. Téléphone : 00 339 53 72 70 23.

Société Éditrice. Mondes et Médias SAS

Les articles publiés dans *Parlements & Politiques Internationales* ne représentent en aucun cas un courant de pensée unique. Toutes les opinions sont accueillies dans nos pages. C'est, précisément, ce pluralisme qui fait tout l'intérêt de notre revue. Les thèses exprimées dans ce numéro et dans tous les autres engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Nous prions les auteurs d'envoyer leur manuscrit à redaction@parlements.info ou par courrier à *Parlements & Politiques Internationales*, 118, rue de Longchamp, 75116 Paris. Compte tenu du nombre très élevé de manuscrits parvenant à notre Rédaction, celle-ci ne peut s'engager à les lire tous très rapidement. En toute hypothèse, tout texte non publié sera retourné à son expéditeur s'il est accompagné d'une enveloppe timbrée et s'il porte un nom et une adresse.

REVUE TRIMESTRIELLE | PRINTEMPS 2020

Dépôt légal : Février 2020

Parlements & Politiques Internationales est éditée par : Mondes et Médias, SAS au capital de 1000 euros. 118, rue de Longchamp. 75116 Paris. Imprimé en France. © Mondes et Médias. Crédits photos : Unsplash

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du Code de la propriété intellectuelle, les articles publiés restent la propriété de la revue et toute reproduction ou traduction, même partielle, nécessite au préalable l'autorisation de la Direction.



Parlements et Politiques Internationales est une revue écoresponsable dans l'esprit des valeurs constitutionnelles de la Charte de l'environnement, de l'action environnementale et climatique à tous les niveaux.

Elle est en première ligne des efforts pour promouvoir les idéaux de l'écoresponsabilité dans les médias, la décarbonisation énergétique, la minimisation de l'impact de l'homme sur la nature et le climat, une économie verte durable, la protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'édition papier de *Parlements et Politiques Internationales* est limitée et imprimée sur papier 100 % recyclé et 100 % recyclable, l'accent principal est mis sur la diffusion de l'édition dématérialisée.